

# MASTER 2 MANAGEMENT DES ETABLISSEMENTS DE SANTÉ (EAD)

Responsable de formation : Jean-Paul Dumond

## Objectifs

Le parcours **Management des établissements de santé en E-learning** s'adresse à des médecins, des soignants et des administratifs, et vie à leur apporter les compétences requises à la gestion d'un établissement de santé.

Conçue à mi-temps en E-learning, la formation permet à chacun, selon ses acquis et ses disponibilités, de se former à son rythme. Les temps de face à face sont plus particulièrement dédiés à des analyses de situation permettant aux médecins, aux soignants et aux administratifs de construire la culture commune indispensable à l'amélioration de la performance organisationnelle des établissements de santé publics et privés.

## Débouchés

Avant de devenir directeur d'établissement ou de service de santé et d'avoir la responsabilité du pilotage d'une structure de soins, les diplômés exercent les métiers de cadre supérieur au sein d'un établissement public ou privé. Le diplômé peut aussi diriger un service polyvalent d'aide au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées.

## Compétences développées

La demande de soins liée à de nouvelles possibilités thérapeutiques, au vieillissement de la population et aux maladies chroniques, continue de se développer à un rythme très soutenu. Les ressources allouées à ce secteur augmentent également et les organisations de santé deviennent de plus en plus complexes : aux impératifs médicaux et soignants, il faut désormais ajouter ceux du management.

Le diplômé est capable de :

- Organiser et diriger une équipe pluridisciplinaire dans un établissement de santé ou médico-social ;
- Concevoir, mettre en place et faire évoluer une politique et les outils de gestion financière, RH, contrôle de gestion, qualité, SI, achats, logistique ;
- Rendre-compte de son action en termes financier, de qualité pour les patients, de santé publique, de conditions de travail pour les personnels ;
- Connaître la réglementation applicable aux établissements du secteur ;
- Participer à l'élaboration du projet et de la stratégie d'établissement, en interne et avec la tutelle, sur le fondement des données d'activité et des informations relatives à l'offre de soins du secteur géographique d'attraction ;
- Négocier le positionnement de l'établissement dans le système de soins régional ou infra régional ;
- Communiquer, avec la tutelle, avec les membres du conseil d'administration, avec le personnel et les organisations syndicales, avec les responsables médicaux, avec les journalistes et le public ;
- Valoriser l'activité des professionnels de santé tout en respectant les impératifs de gestion ;
- Mener une analyse critique de l'action professionnelle engagée.

## Modalités pédagogiques

La formation est en présentiel avec un accès à des ressources numériques. Tout au long de l'année, les stagiaires alternent les cours et un ou plusieurs stages. Chaque stagiaire est suivi par un tuteur pédagogique, enseignant de la formation. Des réunions régulières sont organisées pour s'assurer que l'expérience formative se déroule dans les meilleures conditions.

## Modalités d'enseignement à distance

La formation est proposée en format mixte, avec du présentiel et du distanciel via la plateforme Moodle. Intégrées à chacune des unités d'enseignement (UE), les ressources numériques permettent aux stagiaires de préparer, en amont, les cours en présentiel, et leurs apportent des éléments complémentaires (vidéos, QCM, classes virtuelles, etc.).

## CONTACT

Cellule formation continue  
fc-iae@u-pec.fr

Responsable e-learning  
Jean-Paul Dumond  
jean-paul.dumond@u-pec.fr

www.iae-paris-est.fr

## Données statistiques

L'IAE évalue chaque année ses programmes de formation. Pour connaître nos taux de sélectivité, de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc., merci de bien vouloir compléter le formulaire suivant : [Formulaire statistique](#)

### Volume horaire annuel

206,5h en présentiel et 193,5h en E-learning  
560h en entreprise (stage)\*\*

### Tarif

7500 € \*  
Formation éligible au CPF

## Prérequis

- Avoir une expérience de management
- Avoir un Master 1 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

## Admission

L'accès en **Master 2 Management des établissements de santé** se fait en deux temps :

- **Admissibilité** : sélection effectuée sur la base du dossier du candidat (notes au cours des études supérieures, expérience professionnelle, activités extra-professionnelles...).
- **Admission** : un entretien de motivation, mené par deux enseignants du Master.

Les dates de candidature et critères de sélection sont disponibles sur le site [IAE Gustave Eiffel](http://IAE Gustave Eiffel).

## Contenu pédagogique

UE	Matières	Nb d'heures présentiel	Nb d'heures EAD	ECTS
<b>UE 1</b> Compétences transverses au management des organisations de santé	La transformation des organisations de santé	28	49	14
	Le cadre juridique et l'éthique en santé	24,5	31,5	
<b>UE 2</b> Management d'un établissement de santé	L'usager et le système	7	-	16
	La gestion des opérations	21	-	
	Le pilotage de la performance d'un établissement	28	28	
	Management stratégique	28	21	
<b>UE 3</b> Conduite du changement et recherche	Transformer les relations humaines et sociales	31,5	35	30
	L'internationalisation de la santé	17,5	21	
	Méthodologie de recherche pour l'action	21	8	
<b>TOTAL</b>		<b>206,5</b>	<b>193,5</b>	<b>60</b>

## Points forts

Modalités pédagogiques adaptées aux professionnels (cours concentrés et enseignement à distance)

## Validation de la formation

L'acquisition des connaissances et compétences est évaluée pour chaque UE par un contrôle continu et régulier, réalisé à la fois en présentiel et en ligne (épreuves écrites ou orales). La réalisation de plusieurs dossiers d'analyse est demandée sur les thématiques suivantes : Ressources humaines, Stratégie et innovation, Analyse organisationnelle et Comparaison internationale.

La rédaction d'un mémoire de recherche est également demandée, il donne lieu à une soutenance orale.

Le Master est délivré aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne minimum de 10/20 à chaque UE ainsi qu'au mémoire.

## Etudes et handicap

L'UPEC propose aux usagers en situation de handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions (aménagement d'études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques). Plus d'informations en suivant [ce lien](#).

<h3>Calendrier</h3> <p>D'octobre à septembre (12 mois)</p> <p><b>Rythme :</b> Cours pendant 6 semaines entre octobre et juin</p>	<h3>Plan d'accès</h3>  <p>Créteil Université</p>	<h3>Certifications</h3>  <p>Fiche RNCP : <a href="#">36775</a></p>
<h3>Lieu de formation</h3> <p>Campus de Créteil Place de la porte des champs 94010 Créteil cedex</p>		

\* Pour plus d'informations sur le tarif et les financements, merci de contacter le service formation continue

\*\* Dérogation possible sous réserve de validation par le responsable de formation